



La différence entre entreprise et établissement

Quelle différence entre entreprise et établissement ? Par quoi se définit une entreprise ? Qu'est-ce qui permet de distinguer une entreprise de ses établissements ?

Voyons quelles sont les caractéristiques spécifiques d'une entreprise et la différence avec un « établissement ».

Voir aussi notre article : Qu'est-ce qu'une entreprise ?

Qu'est-ce qu'une entreprise ?

Définition : Le terme « entreprise » désigne une structure ou organisation dont le but est d'exercer une **activité économique** en mettant en œuvre des moyens humains, financiers et matériels adaptés.

La notion d'entreprise n'est pas corrélée à un **statut juridique** particulier et vaut aussi bien pour une entité unipersonnelle que pour une société (actionnaires multiples). Elle ne tient pas non plus compte de la valeur financière ou du volume d'activité.

La création d'une entreprise résulte de l'initiative d'une ou de plusieurs personnes qui mettent des moyens en commun pour produire des biens et/ou des services. D'une idée naît une entreprise dont l'organisation a pour objectif d'assurer sa **pérennité**.

L'objectif d'une entreprise privée financée par son fondateur, ses actionnaires ou encore des investisseurs est de produire de la richesse. Afin d'être en mesure de réaliser des **bénéfices** suffisants pour assurer des revenus aux différents maillons de l'entreprise (actionnaires, employés, dirigeants), cette dernière doit satisfaire à la demande de son secteur d'activité.

Pour mieux s'organiser et répondre à la demande, une entreprise peut créer un ou plusieurs

établissements.

Définition : Un **établissement** est une unité de production (fabrication, stockage, pôle logistique, centre administratif...) géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise.

La différence entre entreprise et établissement.

Un établissement est par définition **rattaché à une entreprise**.

Plus l'entreprise est grande, plus elle comporte d'établissements, dépendants financièrement et juridiquement d'elle.

Les établissements jouissent cependant d'une relative indépendance vis-à-vis de la société-mère (siège social).

Plus précisément, on distingue :

- le **siège social** (domiciliation juridique de l'entreprise),
- l'**établissement principal** (qui est le lieu où l'activité principale de la structure devient effective), qui correspond parfois au siège social,
- les **établissements secondaires** comme les **succursales**.

Il existe pour une entreprise de réels avantages à disposer de **plusieurs établissements** pour assurer son activité, par exemple :

- augmenter la portée de son offre de produits ou services,
- asseoir une position de leader sur son marché,
- optimiser ses coûts dans le cas d'achats centralisés ou décentralisés,
- adapter géographiquement sa gamme, de produits et de services, en fonction des profils d'acheteurs locaux,
- etc.

En ce qui concerne les **inconvenients**, ils touchent principalement aux éventuels choix d'implantation hasardeux ou peu propices au développement de l'activité principale.

Le fait d'avoir plusieurs établissements nécessite aussi un management spécifique, en particulier pour ce qui est de la gestion des équipes au niveau local.

Il est parfois difficile pour une entreprise dotée de beaucoup d'établissements de maîtriser son **image de marque**. Les directeurs d'établissements doivent faire preuve d'autonomie tout en respectant la ligne directrice de l'entreprise.

Dans le cas de **l'implantation d'établissements au niveau international**, ces problématiques sont exacerbées...

Des outils Excel pour créer et gérer votre entreprise.

Voici des outils Excel gratuits qui pourraient vous être très utiles :

- un modèle de **plan financier** Excel (prévisionnel comptable facile) : **cliquez ici**,
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : **cliquez ici**,

- un **livre de recettes**, **obligatoire pour les auto-entrepreneurs** : [cliquez ici](#),
- un **modèle de suivi de trésorerie** : [cliquez ici](#).

Créez votre entreprise directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création d'entreprise en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. **[Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)**